

Réunion du Conseil Municipal
Lundi 15.05.2023 à 19h30
A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet
Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Dérogations scolaires
- Bail commercial de la future boulangerie
- Prise en charge des frais kilométriques des élus
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la maison de santé
- Travaux de réfection du parking de la Charmille
- Devis relatifs aux travaux d'aménagement de la garderie de Lignières la Carelle
- Approbation du marché de travaux relatif aux aménagements des bourgs de St Rigomer des Bois et Lignières la Carelle
- Décisions modificatives
- Modification du tableau des effectifs
- Convention de formation avec le CDG
- Contrats d'engagements
- Avis relatif à l'implantation d'éoliennes à Béthon-Champfleur
- Convention de mise à disposition d'un point d'eau pour la défense des forêts contre l'incendie
- Vœu de soutien à la déclaration de l'AMF sur la décentralisation et l'évolution des institutions du 14.03.2023
- Tirage des jurés d'assises

✓ *Informations et Questions diverses.*



Fait à Villeneuve en Perseigne, le 09.05.2023

Le Maire

A. TROTTET